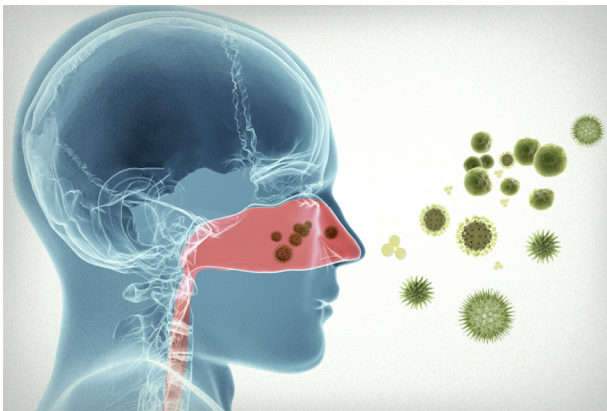


# Risques biologiques

## Qu'est-ce qu'un risque biologique?



Un risque biologique est lié à l'utilisation ou à l'exposition à certains agents biologiques tels que bactéries, moisissures, virus ou parasites.

Microscopiques ou à peine visibles, ils peuvent :

- se transmettre par une exposition à des fluides ou à des produits d'origine humaine ou animale;
- être présents dans la terre, l'eau contaminée, les poussières et l'air;
- se transmettre par le contact avec des humains, des animaux ou des objets infestés.

### Les risques liés aux agents biologiques

- **Les risques infectieux** sont à l'origine de la tuberculose, de l'hépatite B, de pneumonies, etc.
- **Les risques immuno-allergiques** entraînent de l'asthme, des rhinites, des réactions allergiques, etc.

- **Les risques d'intoxication** causent de la fièvre, des courbatures, des insuffisances respiratoires, etc.
- **Les risques cancérogènes** sont à l'origine de différents cancers.
- **Les risques d'infestation** occasionnent des lésions cutanées, des démangeaisons, etc.

### Les travailleurs exposés à des risques biologiques

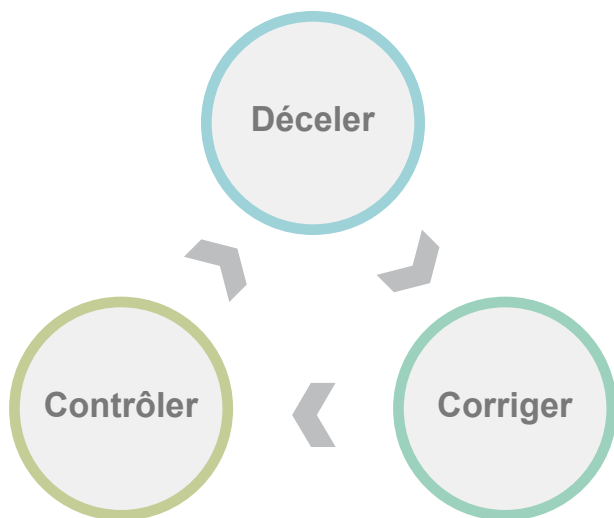
Tous les travailleurs peuvent être exposés un jour ou l'autre, et ce, peu importe leur milieu de travail ou leurs activités professionnelles. Voici quelques exemples de travailleurs plus particulièrement à risque :

- chercheurs et techniciens en biologie et biotechnologie;
- travailleurs du réseau de la santé;
- éducateurs en service de garde;
- pompiers, policiers et agents de services correctionnels;
- travailleurs d'abattoir;
- travailleurs forestiers;
- travailleurs en transformation ou transport de produits animaux ou végétaux;
- couvreurs, travailleurs de la construction;
- travailleurs de centre de tri;
- travailleurs d'usine d'épuration et égoutiers;
- concierges;
- électriciens, plombiers, techniciens en ventilation.

## La prévention des risques biologiques

Pour prévenir les risques biologiques, vous devez vous assurer qu'une démarche préventive soit élaborée par l'employeur. Elle se réalise généralement en trois étapes.

### LA DÉMARCHE PRÉVENTIVE<sup>1</sup>



**Déceler** consiste à repérer les dangers et les situations d'exposition aux risques biologiques.

**Corriger**, c'est passer à l'action afin d'éliminer ou de réduire les situations d'exposition ou de transmission des agents biologiques.

**Contrôler**, c'est faire en sorte d'éliminer le risque afin que le danger ne puisse se manifester de nouveau et s'assurer que les actions entreprises à l'étape « Corriger » sont efficaces.

## Votre rôle en ce qui concerne les risques biologiques

**Repérer les situations à risque** : effectuer une inspection interne afin de repérer les agents biologiques et analyser les situations de travail où il pourrait y avoir une exposition à ces agents.

**Informé et former les travailleurs** sur les risques inhérents à chaque agent biologique et sur les mesures de prévention qui s'appliquent.

**Participer au choix des équipements de protection individuelle (EPI)** et vous assurer :

- qu'ils sont fournis gratuitement;
- que leur entretien est adéquat;
- que les travailleurs ont reçu la formation pour les utiliser;
- que les tests d'ajustement ont été effectués (masques respiratoires N95).

**Consulter des experts** pour obtenir plus de renseignements (l'inspecteur de la CNESST, votre association sectorielle paritaire ou l'équipe de santé au travail).

1. COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC (CSST). *Guide de gestion des risques biologiques à l'intention des groupes visés par le programme d'intervention intégré sur les risques biologiques*, CSST, 2003, p. 6-7.